

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1995**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans la texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
La titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

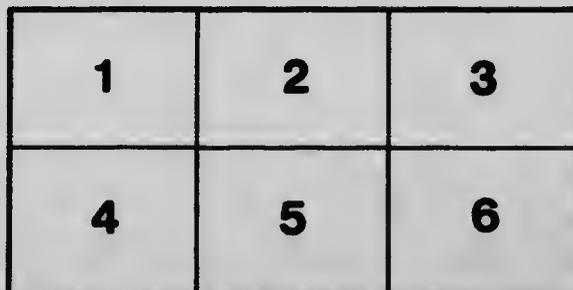
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

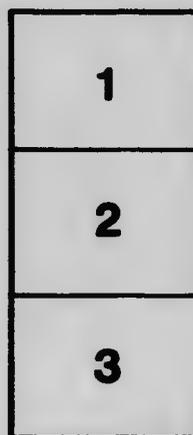
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaître sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



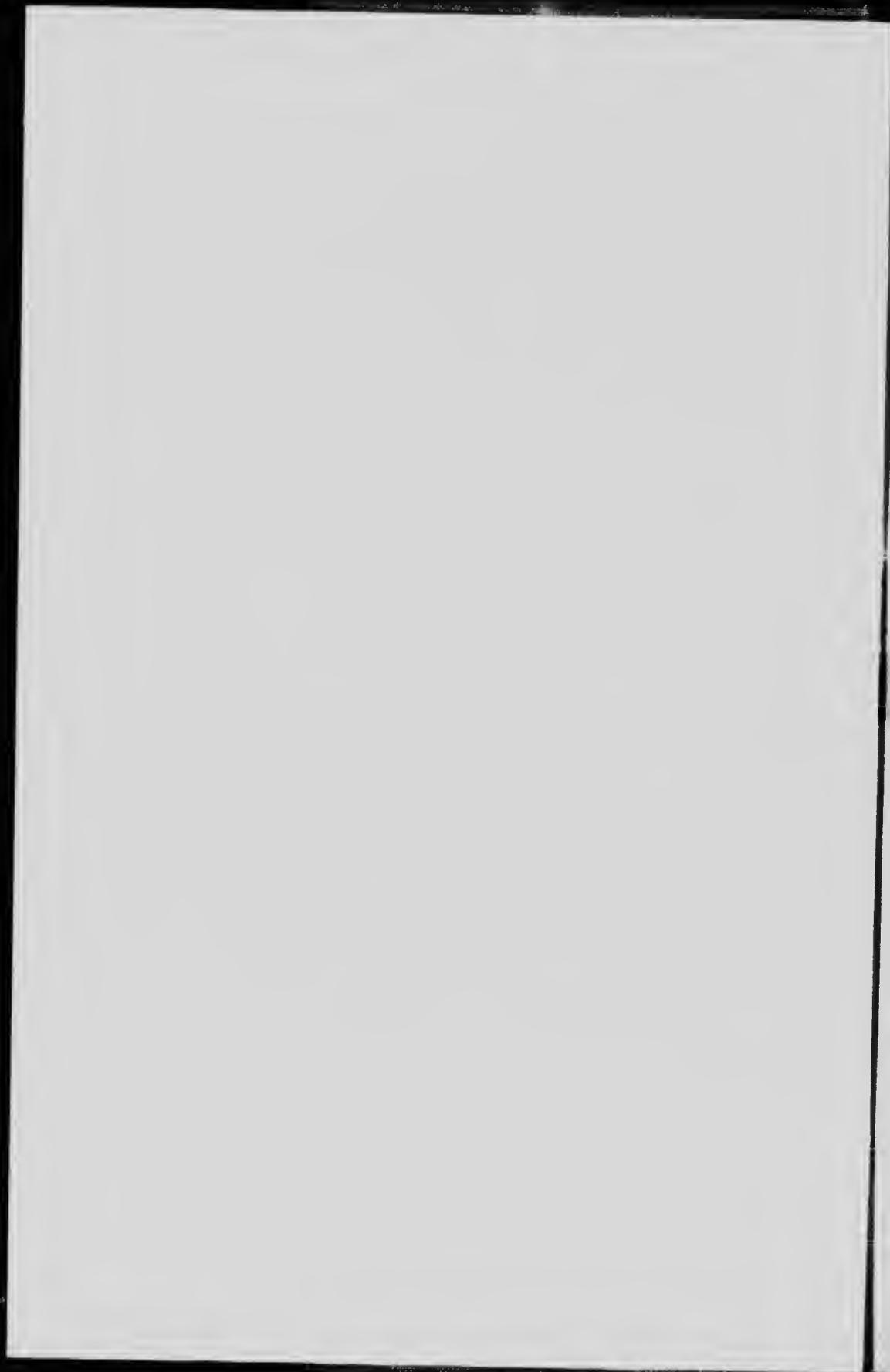
**MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART**

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



**APPLIED IMAGE Inc**

1853 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax



30  
L'ABBÉ IVANHOE CARON, PH. D., S. T. D.

# AU GRAND LAC VICTORIA

—  
ETUDE HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE



Q U É B E C

—  
1913

L'ABBÉ IVANHOÉ CARON, PH. D., S. T. D.

# AU GRAND LAC VICTORIA

—  
ETUDE HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE



Q U É B E C

—  
1913

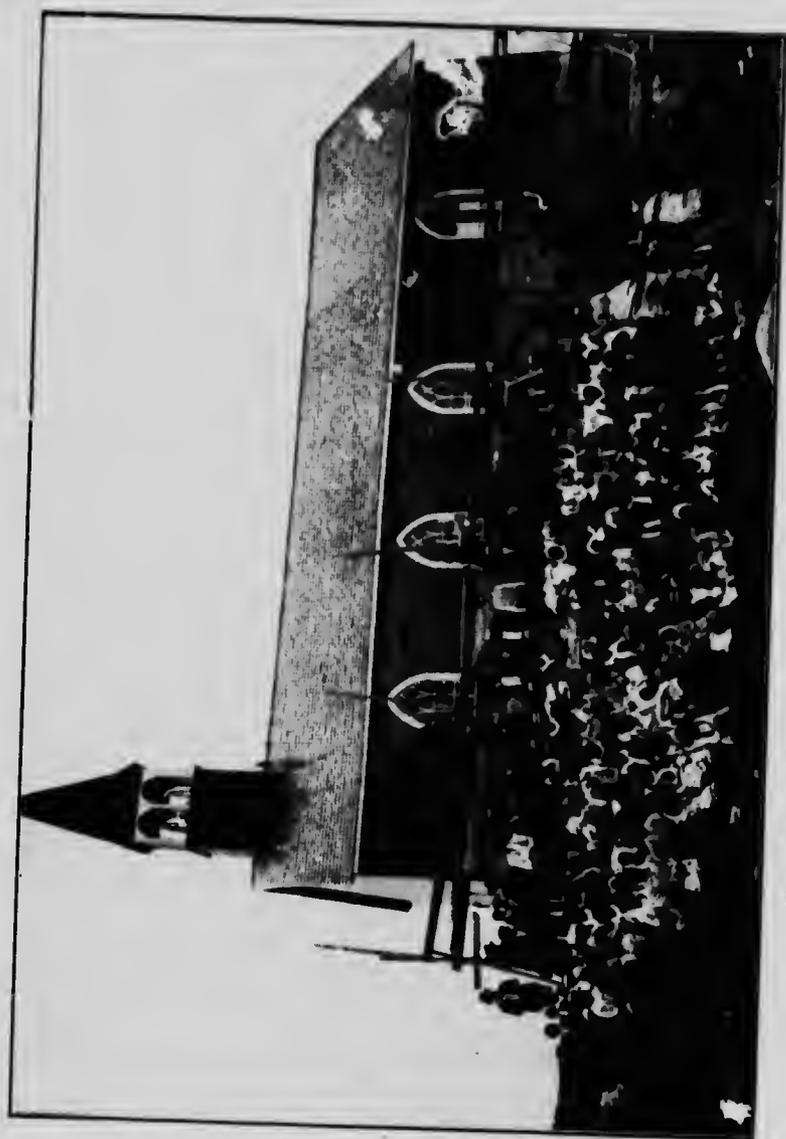
F5448

VS

CS

285749

✓



Chapelle du Grand Lac Victoria avec les Indiens de la mission.





## Au grand lac Victoria

---

Les journaux ont annoncé dernièrement que la construction du chemin de fer de Montréal à la baie James était décidée. Pour le moment Monsieur Clergue, le grand industriel du Sault Ste-Marie, construit le premier tronçon, de l'embouchure de la rivière Nottaway, sur la baie James, à l'endroit où cette même rivière est traversée par le Transcontinental. La construction de l'autre tronçon, du Transcontinental à Montréal, ne devra pas tarder; ce second tronçon traversera un pays encore ignoré du grand nombre et dont je voudrais, dans la présente étude, faire connaître un petit coin seulement, je veux dire le lac Victoria et ses alentours.

### TOPOGRAPHIE

L'idée générale que l'on a de cette région du nord de notre province est que tout ce pays n'est qu'une vaste étendue de montagnes désertes et inhospitalières. Rien n'est plus faux; cette contrée, au dire des explorateurs qui l'ont parcourue, est une grande plaine, comparativement basse, à

la surface tantôt plane, tantôt ondulée, percée en quelques endroits par de petits coteaux rocheux, s'élevant d'une manière à peine sensible vers l'est et le nord, où elle se confond avec un plateau uni dont l'élévation moyenne n'atteint pas huit cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce plateau marque justement la division des eaux du bassin du St-Laurent de celui de la baie d'Hudson. Le lac Victoria se trouve sur le versant sud-est de ce plateau ; il est situé à mi-distance entre le lac Témiscamingue et les sources de l'Ontarien dont il n'est qu'un vaste élargissement ; il occupe à peu près le centre du quadrilatère formé par les 77<sup>o</sup> et 78<sup>o</sup> de longitude et les 47<sup>o</sup> et 48<sup>o</sup> de latitude. C'est le plus curieux des lacs de la province sous le rapport de la forme : il se compose de trois grandes nappes d'eau parallèles, reliées les unes aux autres par d'étroites passes. La nappe de l'est a une quarantaine de milles de longueur et d'un à deux milles de largeur ; celle du milieu est longue d'une cinquantaine de milles et large de cinq à dix ; celle de l'ouest a une longueur d'une trentaine de milles et une largeur variant entre un et dix milles.

Le poste actuel de la Compagnie de la Baie d'Hudson est bâti sur la rive est, à l'endroit même où la rivière Ottawa s'élargit tout-à-coup pour former cette immense étendue d'eau ; c'est là aussi que se trouve la chapelle de la mission.

## HISTORIQUE

Le lac Victoria (1) fut connu de bonne heure par les

---

(1) Le nom indien de ce lac est "Kitchisaking", mot algonquin qui signifie "grande embouchure". Je n'ai pu découvrir à quelle date et à quelle occasion il a été nommé Victoria ; les anciens missionnaires l'appellent tout simplement "Grand Lac". Le poste actuel de la Compagnie de la Baie d'Hudson y aurait été fondé en 1804.

traffiquants de pelleteries ; il est certain que même sous la domination française les coureurs des bois s'y rendaient pour faire le commerce des fourrures avec les Algonquins qui alors comme aujourd'hui habitaient ses bords.

Ils furent suivis de près par les missionnaires qui eux allaient répandre parmi les peuplades indiennes la bonne nouvelle de l'Évangile. Nous lisons dans les Relations des Jésuites qu'en 1651, (2) le Père Buteux partit de Trois-Rivières, avec un groupe d'Algonquins pour remonter jusqu'aux sources du St-Maurice et de l'Outaouais. C'était au plus fort de la guerre d'extermination des Iroquois contre les Hurons. Surpris par un parti d'Iroquois, le Père Buteux et ses compagnons furent tués et mangés par ces barbares. C'est non loin de l'extrémité sud du lac Victoria que se serait passé un terrible épisode de cette guerre, que l'explorateur Sullivan raconte au long. (3) "Les Iroquois comme ils en avaient l'habitude, dit-il, avaient entrepris une "expédition dans le but de scalper, et passant par un des "nombreux chemins qu'ils connaissaient, étaient venus "dans ce lieu asseoir leur camp pour la nuit sans allumer "aucun feu. Un sauvage Tête de Boule, qui, avec un grand "nombre des siens, était campé à la décharge du lac Barrière, naviguait doucement en cet endroit guettant le chevreuil, "quand soudain il aperçut les canots.

"Retournant effrayé, après avoir reconnu les Iroquois "par la forme de leurs embarcations, il alla en toute hâte "annoncer cette nouvelle aux gens de sa tribu, qui, après "s'être préparés se précipitèrent vers l'endroit. Plusieurs "des braves prirent le devant, et après avoir troué les canots de l'ennemi, rejoignirent le groupe de leurs camarades.

---

(2) Relation de 1651.

(3) Exploration de la région de l'Outaouais 1908, p. 160 et 161.

“ des qui se tenaient en embuscade derrière leurs ennemis  
“ endormis.

“ Alors, allumant tout-à-coup leurs torches, et poussant  
“ un horrible cri de guerre, ils tombèrent avec leurs tom-  
“ hawks sur les Iroquois endormis et les massacrèrent avant  
qu'ils eurent le temps de se lever. Ceux qui purent attein-  
“ dre le rivage furent tués à l'eau, car les canots s'enfon-  
“ çaient sous leur poids ; toute la bande fut massacrée, à  
“ l'exception d'un seul qui traversa à la nage sous une pluie  
“ de feu, et réussit à s'échapper, après avoir reçu deux balles.

“ On dit qu'il y en eut 150 de tués ; on laissa leurs  
“ corps pourrir sur le rivage, et un de mes guides m'assure,  
“ qu'il y a vingt ans, on pouvait encore voir plusieurs crânes  
“ et des ossements à cet endroit.”

Toujours d'après les relations, durant les années 1655  
et 1656, le Père Druillètes, cherchant un route pour se ren-  
dre à la Baie d'Hudson, aurait traversé ces régions.

Ainsi donc, dès les premiers temps de la colonie, ces en-  
droits éloignés furent visités par les missionnaires. “ De  
Québec, dit l'historien Garneau, (4) les Jésuites se répan-  
dirent parmi toutes les peuplades sauvages, depuis la Baie  
d'Hudson jusque dans les pays qu'arrosent les eaux du Mis-  
sissipi. Un bréviaire suspendu au cou, une croix à la main,  
ils devançaient souvent nos plus intrépides voyageurs.”

Les ravages causés par les incursions des Iroquois ayant  
forcé les Algonquins à quitter leur pays et à venir se placer  
sous la protection des Français à Québec, les missions de ce  
côté furent peu à peu abandonnées et ce n'est seulement  
qu'en 1839 qu'elles furent reprises et continuées jusqu'à ce  
jour. De 1839 à 1844, ces missions furent faites par des pré-

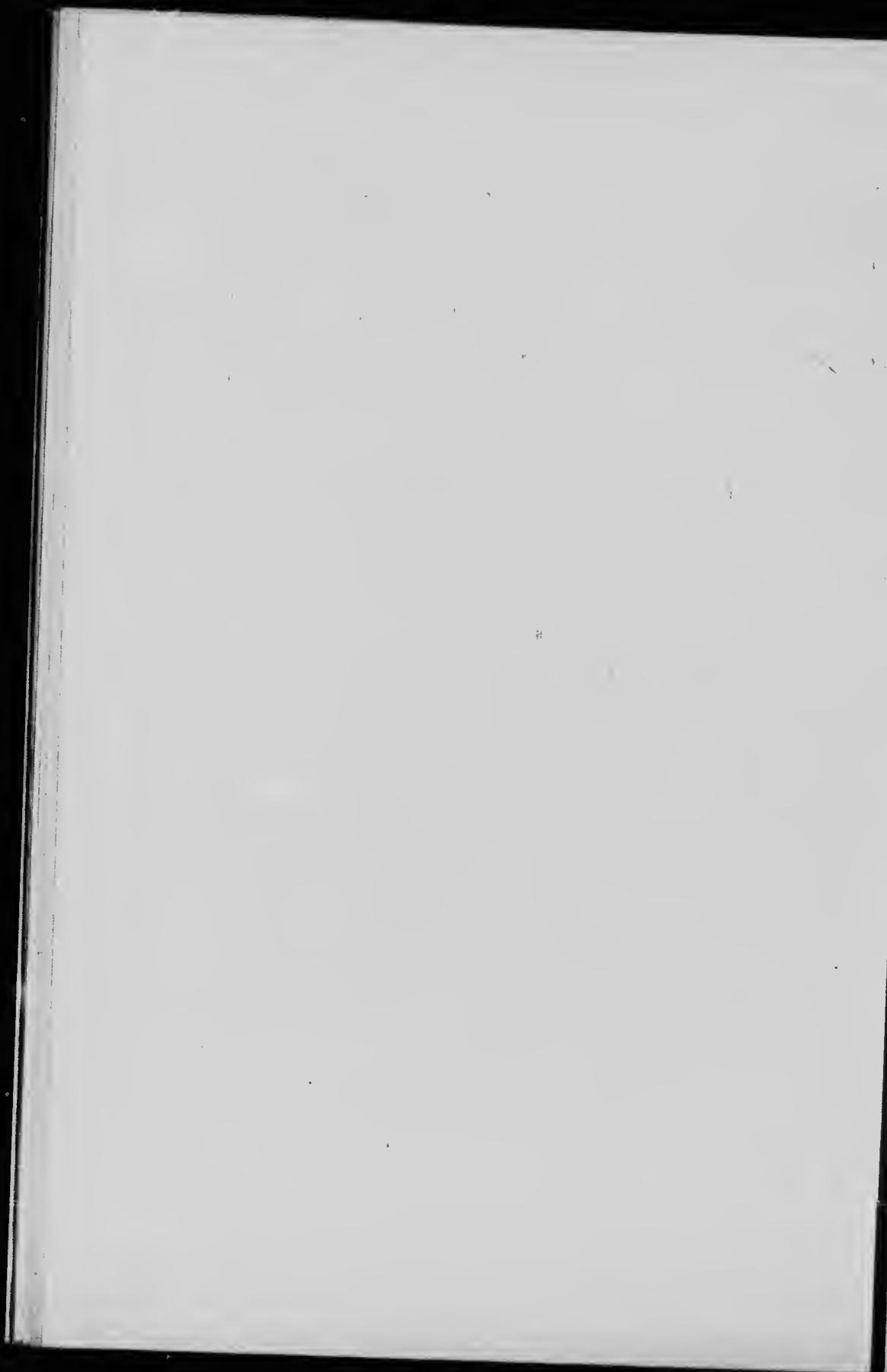
---

(4) Histoire du Canada, Tome I page 223.

emis  
ant  
ma-  
ant  
in-  
on-  
, à  
nie  
es.  
rs  
re,  
es  
55  
n-  
n-  
De  
n-  
ie  
s-  
n,  
t  
r  
e  
t  
e  
-



Le R. Père Laverlochère, O.M.I., apôtre de la Baie d'Hudson



tres séculiers, en 1839, par Mgr Ohs Ed. Poiré (5) du diocèse de Québec, et Mons. Hyppolite Moreau, (6) du diocèse de Montréal, en 1841 par Mons. Moreau et Mons. Jon. Bourassa, (7) du diocèse de Québec, en 1842, par Mons. Etienne Payment, (8) du diocèse de Montréal, et Mons. J. Bte Oiscamp, (9) du diocèse de Québec, en 1843, encore par Mons. Moreau, et le Rév. Père Duranquet, S. J.

Ces intrépides missionnaires parcouraient un territoire excessivement étendu ; ils se rendaient d'abord au Témiscamingue, de là au lac Abitibi, puis retournaient par le Grand Lac et la rivière St-Maurice. Le voyage se faisait en canot au prix de grandes fatigues et de difficultés incroyables. Les difficultés ou incommodités des missions étaient à cette époque, et sont encore en maints endroits ce qu'elles étaient du temps des Jésuites ; même difficulté des rivières où l'on dispute sa vie, sur un frêle canot d'écorce contre les bouillons des rapides, au milieu desquels pourraient s'abimer de grands et solides bateaux ; même embarras des portages et des chemins ; même immense étendue de ces solitudes profondes et mystérieuses, où seul se fait sentir à l'Âme la pré-

(5) Né à St-Joseph de Lévis en 1810, missionnaire au Manikoba, 1832 à 1839, curé de St-Joseph de Lévis, 1839-1843, de St-Joseph de Beauce 1843-1846, de Deschambault 1846-1857, de St-Anselme 1857-1873, de Ste-Anne de la Pocatière et supérieur du Collège 1873. Décédé à Ste-Anne en 1896.

(6) Né à St-Luc sur le Richelieu en 1815, ordonné en 1839. Missionnaire de l'Abitibi et du St-Maurice, de 1839 à 1843. Curé de St-Eustache 1843-1854. Curé de la Cathédrale de Montréal, 1854-1880. Vicaire général du diocèse 1873-1880. Décédé à Montréal le 30 juillet 1890.

(7) Né à St-Joseph de Lévis en 1817, ordonné en 1844. Missionnaire de 1844 à 1856. Curé de St-Bernard, 1856-1894. Retire à N.-D. de Lévis où il est décédé en 1900.

(8) Né à Berthier en Haut en 1818, ordonné en 1841. Vicaire à Oka 1841-43, à la Bale St-Paul 1843-43, desservant à Champlain 1843-44, à St-Grégoire de Nicolet 1844-43, curé de Ste-Marguerite de Dorchester 1845-47, de Charlebourg 1847-1861 où il est décédé le 22 novembre de cette même

(9) Né à Québec, en 1816. Ordonné à Québec en 1841. Vicaire au Chateau-Richer 1841-43. Curé de Ristigouche 1843-43, de Carleton 1843-44, encore à Ristigouche de 1844-43, de Carleton de 1853 à 1863, de St-François du Lac 1863 à 1864, de Champlain 1864 à 1869. Décédé en 1873.

sence de Dieu, quand elle n'est pas effrayée par la rencontre de quelques fauves.

Ces premiers missionnaires retrouvèrent dispersés au milieu des forêts du Nord, les descendants de ceux qui autrefois avaient échappé aux coups des Iroquois. Le christianisme prêché à leurs ancêtres avait fait place à la plus honnête idolâtrie, aux plus grossières superstitions ; les sueurs et les fatigues des envoyés de Dieu ne furent pas infructueuses ; ils eurent la consolation de ramener au christianisme toutes ces peuplades et d'établir parmi elles des chrétientés florissantes. En effet ces ind'ens sont doués d'un bon naturel ; une fois qu'ils ont embrassé la foi chrétienne ils y demeurent fortement attachés et remplissent avec beaucoup d'exactitude toutes leurs pratiques religieuses.

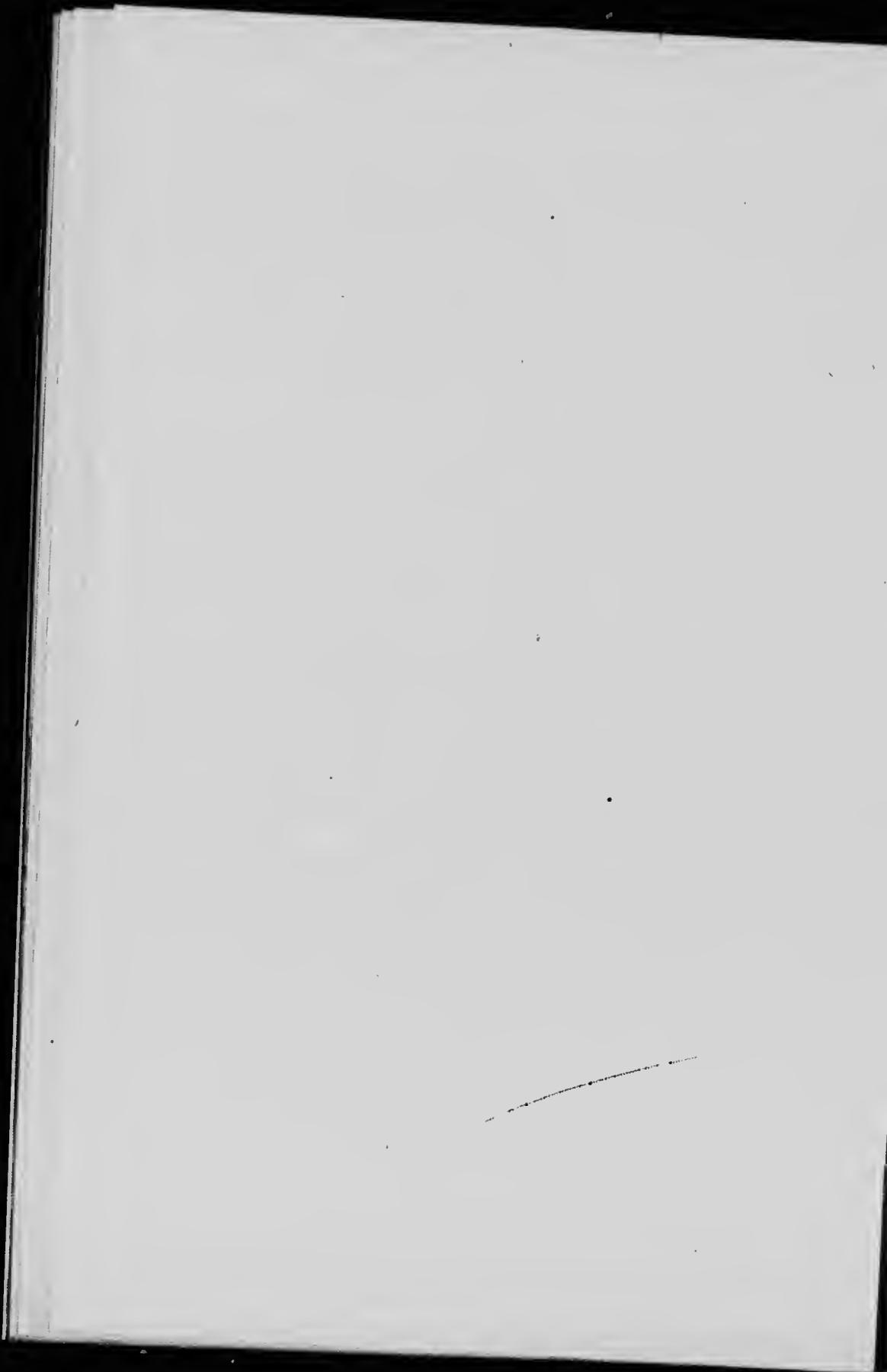
En 1844, sur les instances de Monseigneur Bourget, les Oblats de Marie Immaculée viennent s'établir au pays pour prendre charge des missions de son immense diocèse. A leur arrivée, le saint évêque leur confie les missions du Témiscamingue, de l'Abitibi et du St-Maurice. Le Père Laverlochère, surnommé l'"apôtre de la Baie d'Hudson" se rend au lac Abitibi et au Grand Lac durant les années 1845-1846 et 1847. En 1848, il abandonne le Grand Lac au Père Clément, et se rend, pour la première fois depuis les missions faites par les Jésuites, à la baie d'Hudson, qu'il visite jusqu'en 1858, année où une forte attaque de paralysie le terrasse au milieu des grands bois, et l'oblige à interrompre pour toujours ses missions.

En 1868, il revient au Témiscamingue ; c'est là qu'il mourut le 4 octobre 1884, à l'âge de 72 ans. Son corps repose dans le petit cimetière des Indiens auprès de ses chers enfants des bois qu'il avait tant aimés. "Sur les bords d'un lac lointain dans une vaste solitude longtemps ignorée, cette tombe ou reposent les restes d'un homme qui a sacrifié sa vie à ses semblables, qui est mort martyr de sa charité, de son amour pour les hommes, est bien plus belle, bien plus éloquente que les plus beaux monuments funéraires élevés

con-  
au  
tre-  
tia-  
on-  
urs  
né-  
cia-  
ré-  
un  
ne  
u-  
es  
ur  
ur  
n-  
e,  
e  
t  
t,  
s  
a  
a



Le R. Père J. P. Guéguen, (1838-1909)



à ceux qui furent de grands contemplateurs et de grands égorgeurs des autres hommes." (10)

Les missions du Grand lac furent continuées en 1840 et 1850 par le Père Clément. (11) Dans son voyage de 1840, ce Père mit cette mission sous la protection de la Ste-Vierge, et la choisit pour patronne spéciale sous le titre de N. D. des Sept Douleurs.

Le Père Clément fut remplacé en 1852 par le Père Andrieux qui continua la mission jusqu'en 1860. (12) De 1861 à 1864, c'est le Père Déléage (13) qui visite ces parages, en 1865 et 1866, le Père Lebet. (14)

En 1863, fut bâtie la première chapelle du Grand Lac: "Quand j'arrivai au poste, raconte le Père Déléage dans la relation de la présente année, (15) je fus agréablement surpris de voir la nouvelle chapelle debout et convertie; l'année dernière j'avais fortement engagé le commis du poste à la bâtir, lui promettant d'user de mon influence sur les sauvages, pour diminuer ses dépenses, et le commis, non content d'avoir avancé l'ouvrage plus rapidement que je n'espérais, avait aussi fait construire un antel. Bien qu'il soit petit et peu élégant, il est infiniment plus convenable que les misérables planches dont je m'étais servi l'année dernière dans

(10) Arthur Buis, l'Outaouais supérieur p. 264.

Le Père Laverlochère était d'une éloquence simple et communicative; les Algonquins le nommaient: Mino-Tagassité, ami qu'on aime à entendre. En 1850, il avait fait une tournée en France; Louis Veulliot qui l'avait entendu à St-Sulpice de Paris, faire le récit de ses courses apostoliques, disait au Père Fabre, Supérieur général des Oblats: "Nul missionnaire ne m'a impressionné à l'égal du Père Laverlochère."

(11) Herende Thomas Clément, né à St-Cuthbert en 1820, ordonné en 1845, missionnaire du Et-Maurice de 1845 à 1864, curé dans le diocèse de Montréal 1864 à 1866, mort accidentellement en 1891.

(12) François Andrieux, né en France en 1826, missionnaire à Maniwaki de 1852 à 1860 retourne en France en 1860.

(13) Louis François Déléage, né en France en 1821, missionnaire à Maniwaki de 1852 à 1864. Décédé à Ottawa en 1894.

(14) René André Lebet, né en France en 1829, ordonné à Ottawa en 1861, missionnaire à Maniwaki jusqu'en 1863, année où il passe aux Etats-Unis.

(15) Rapport sur les Missions du Diocèse de Québec, mars 1864, p. 73.

le grenier à foin où je fis la mission. J'ai arrangé et décoré l'intérieur de la chapelle pendant les deux ou trois jours que les Indiens mirent à se réunir. Elle est de 35 pieds sur 25 ; mais elle a paru aussitôt trop petite."

Le Père Lebreton fut remplacé en 1867 par le Père Guéguen, qui visita cette mission jusqu'en 1880.

A partir de l'année 1873, il fut aidé par le Père Prévoist (16). Le Père Guéguen était d'une grande énergie, d'un zèle ardent. Petit de taille, souvent malade, il ne le cédait à personne en courage: "Je ne suis qu'un petit homme, disait-il aux Indiens, admirateurs de la force physique, mais je ne suis pas seul ; moi, je suis envoyé, je viens au nom de Dieu et vous devez m'écouter." Le souvenir de sa charité et de son zèle apostolique est resté vivace dans la mémoire des vieux Indiens du Grand Lac.

Après le Père Guéguen, les Pères Pian, Laniel et LeMoine se remplacèrent successivement dans cette mission. (17)

Le missionnaire actuel est le Père Blanchin. (18) Je ne voudrais pas blesser son humilité en disant qu'il est le

---

(16) Jean Pierre Guéguen, né en France en 1838, ordonné en 1863, missionnaire au Témiscamingue, à l'Abéssi, sur le St-Maurice jusqu'en 1908, décédé à Maniwaki en 1909.

(17) J. Modeste Prevost, né à St-Jacques de l'Achigan en 1847, ordonné en 1873, missionnaire au Témiscamingue et à Maniwaki de 1878 à 1886. Supérieur de l'Université en 1887, décédé le 26 novembre de la même année.

J. M. Eugène Pian, né en 1858, ordonné à Marseille par Mgr Mazenod en 1883, missionnaire à la baie d'Hudson, au Témiscamingue, à Maniwaki où il réside maintenant.

Armand Dancel, né à Ste-Geneviève près Montréal, en 1848, ordonné en 1881, vicaire à Maniwaki avec deserte des missions du Lac Barrière et du Grand Lac de 1891 à 1904, curé de Témiscamingue Nord de 1904 à 1909, retiré à Montréal.

Georges Jos. LeMoine né à Longueuil en 1860, ordonné en 1888. Missionnaire des Montagnais du Labrador, 1888-1899, au Lac Barrière et Victoria, les Têtes de Boule du St-Maurice et les Oris de Waswanipi, 1902-1907, décédé à Maniwaki au mois de janvier 1912.

(18) Jean Marie Etienne Blanchin, né en France en 1878, ordonné en 1902. Missionnaire à Betsiamis et à la Pointe Bleue, de 1904 à 1909.

Ce sera un livre intéressant que celui où l'on racontera les immenses

digne successeur de tous hommes de Dieu dont je viens de rappeler brièvement les travaux apostoliques.

No.ons en passant que les bons chrétiens du Grand Lac, ont eu le bonheur de recevoir en deux occasions différentes la visite d'un évêque.

En 1901, au mois de juin, Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, après avoir visité la mission du Témiscamingue, retourna à Maniwaki en passant par le Grand Lac et le lac Barrière. (19)

En 1911, Mgr Latulipe, vicaire Apostolique du Témiscamingue, qui avait accompagné Monseigneur Lorrain dans son voyage de 1901, visita de nouveau les missions indiennes de ces deux lacs. (20)

### SOL, FORET ET CLIMAT.

Cette région n'a pas encore été étudiée au point de vue de la qualité du sol et de la richesse de la forêt. Les exploitants (1) qui l'ont parcourue jusqu'à ce jour se sont oc-

travaux apostoliques de ces valeureux missionnaires; aux Oblats revient l'honneur de l'écrire, espérons qu'ils nous le donneront bientôt.

(19) Mgr Latulipe a fait un récit très intéressant de ce voyage, publié dans la "Nouvelle-France", durant les années 1901 et 1902.

(20) L'abbé L. J. C. Desrosiers, principal de l'École Normale Jacques-Cartier de Montréal et l'auteur de ce travail accompagnaient Mgr Latulipe dans ce voyage qui dura quatre semaines.

Mgr Latulipe a fait durant l'été dernier un autre long voyage, je veux dire la visite des missions de la baie d'Hudson. Parti de Halleybury le 23 juin, il se rendit à Népigon; de là il traversa le lac Népigon, descendit la rivière Albany, jusqu'à Albany. De ce poste il fit une course de 100 milles au Nord, à Ottawapiscatt, mission indienne; d'Ottawapiscatt il revint à Rupert, dans le fond de la baie James. De là il s'embarqua le 24 août sur le vapeur "Adventure" de la compagnie Revillon pour retourner en passant par le détroit d'Hudson et Terre-neuve. Le 20 septembre il arrivait à Halleybury, après avoir parcouru 2,676 milles en chemin de fer, 2,764 milles en bateau à vapeur, 200 milles en voilier et 600 milles en canot.

(1) En 1860.—Mons. Lindsay Russell.

" 1867.—Mons. H. C. Symmes.

" 1887.—Mons. John Bignell

" 1892-93-94.—Mons. Henry O'Sullivan.

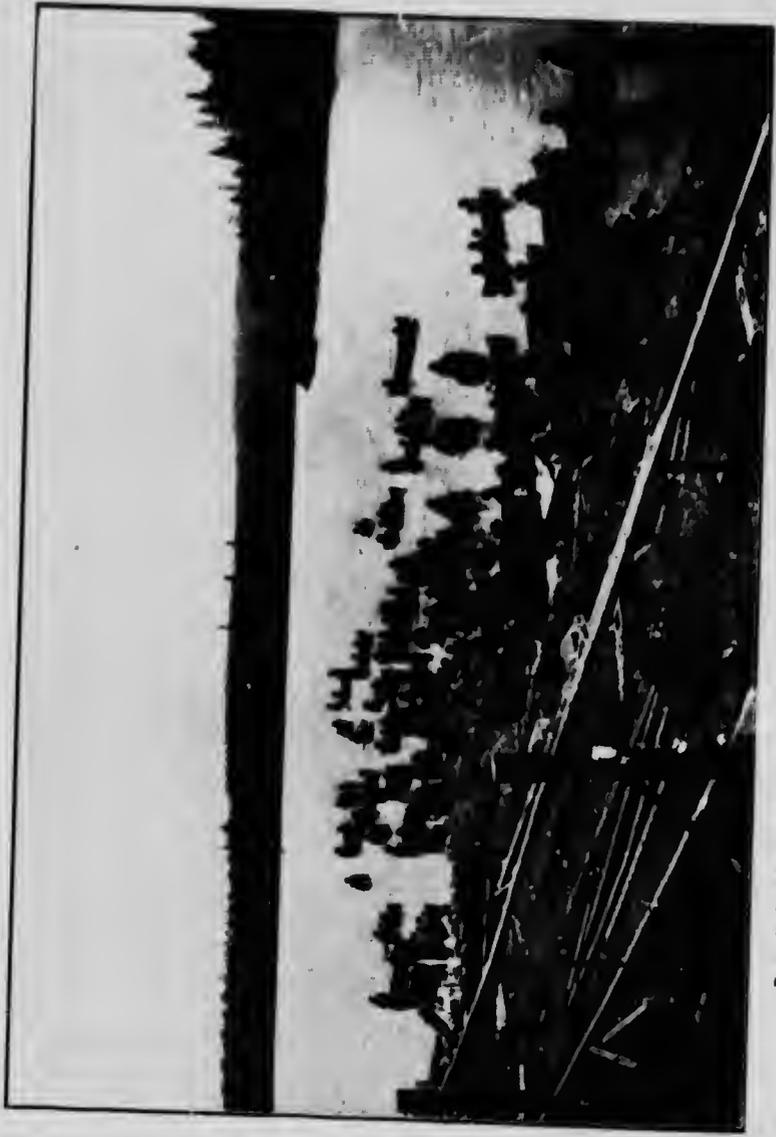
occupés surtout à vérifier le cours des rivières et à faire des relevés topographiques. Ce n'est qu'incidemment qu'ils parlent du sol et de la forêt, et souvent ils se contredisent. " Le sol, dit Mons. Russell, (2) en tant que nous avons pu en juger parce que nous avons vu au cours de l'exploration est généralement léger, sablonneux et pauvre. En beaucoup d'endroits les collines ne sont que des rochers nus et en d'autres, que des rochers recouverts d'une mince couche de terre et d'une pauvre forêt. Dans les vallées et les terrains bas qui avoisinent les rivières, le sol est plus profond, mais presque toujours de même espèce que sur les hauteurs, quand il est sec. La plus grande partie du terrain bas, on plan, se compose de marécages où croissent l'épinette et le tamarac ou de savanes convertes de mousse. Dans quelques cas exceptionnels, nous avons vu une étroite lièze de sol plus riche, le long des rivières, provenant des alluvions formées par la crue de ces dernières. Il y a un endroit où ces alluvions ont une étendue considérable ce qui leur donne de l'importance—c'est au confluent de l'Outaouais avec son tributaire de l'Abitibi (3). Ici, l'Outaouais s'est élevé suffisamment au nord pour atteindre l'extrémité sud du terrain de glaise blanche qui forme la partie avoisinante du versant de la baie d'Hudson. En plusieurs endroits, cette glaise paraît avoir dépassé la ligne de faite pour recouvrir les terrains de la région de l'Outaouais.

" La végétation forestière est la même dans toute la région que nous avons parcourue, sauf de légers changements dans les dimensions des arbres, correspondant aux changements dans la nature du sol et leur position, selon qu'ils croissent sur des sommets arides ou dans les vallées fertiles. Les espèces que nous avons observées sont le sa-

(2) Rapport du 28 mars 1868.

(3) Ce tributaire est probablement la rivière Kinojevis.

s re-  
par-  
Le  
en  
tion  
enu-  
nus  
nce  
lées  
est  
que  
tie  
bis-  
de  
vu  
es,  
lè-  
ue  
nu  
bi  
rd  
n-  
le  
lr  
in  
  
é-  
e-  
x  
n  
s  
.



La mission au grand lac Victoria. Arrivée des familles sauvages dans leurs canots.



“ pin, le bouleau à canot, le peuplier, l'épinette grise et noire, le tamarac, le pin résineux et le cèdre, en les énumérant approximativement par ordre de prédominance. Nous n'avons vu que peu ou point de pin blanc propre à faire du bois marchand. Comme nos explorations n'ont pas excédé le voisinage de la rivière, il serait téméraire d'affirmer que ces remarques s'appliquent à toute la contrée ; mais il m'est avis que les apparences conduiront n'importe quel explorateur de forêt à la conclusion qu'il n'y a pas là de pins de grande dimension ni en grande quantité.”

Mons. Symmes (4) s'accorde avec Mons. Russell pour représenter cette région comme étant généralement impropre à la culture et boisée d'épinettes blanches et rouges et de pins rabougris.

D'un autre côté, Mons. Bignell dit que la région traversée par le cours supérieur de l'Outaouais est comparative-ment plane. “ Le sol est bon et sur les bords de la rivière, la forêt se compose de tremble, de bouleau, d'épinette blanche, de sapin, d'épinette rouge et de pin. A quelle distance de la rivière se continuent cette bonne terre et cette croissance de bois ? je n'avais pas mission de le constater. Les plantes qu'on a tenté de cultiver (principalement les pommes de terre) ont parfaitement réussi. On récolte de grandes quantités de pommes de terre aux lacs des Quinze et Victoria.” (5)

Comme on le voit, il y a contradiction entre ces différents rapports. Cela provient du fait que ces explorateurs ont étudié le pays sous des points de vue différents, et d'une manière un peu superficielle. C'est pourquoi, il est fort probable qu'une exploration plus minutieuse et plus soignée démontrera que le sol du Haut Outaouais est susceptible de culture et que la température qui est à peu près la même qu'à Québec est assez élevée pour faire mûrir toutes les céréales, même le blé.

---

(4) Rapport en date du 25 août 1867.

(5) Rapport, novembre 1867.

C'est l'opinion de Mons. Henry O'Sullivan. Dans son rapport de 1895, (6) il note que la partie sud du Grand Lac Victoria "est entourée d'un pays légèrement ondulé et bien boisé de pin, d'épinette, de bouleau, d'épinette rouge, etc. Le pays en général est quelque peu rocheux ; néanmoins on y trouve des plateaux de bonne terre cultivable, et çà et là, sur les hauteurs, on aperçoit de belles taches de pin."

L'année précédente (1893) il avait exploré le pays à l'est du lac Victoria, en remontant l'Outaouais. Il constate que de ce côté du lac, "le sol consiste, en marne jaune, excepté les collines boisées de pin, qui sont généralement de sable"; il relève 21 milles de ce lac, jusqu'à son extrémité nord. "Il semble y avoir, dit-il, de bonnes étendues de terre unie de chaque côté, avec une assez bonne quantité de pins dispersés çà et là, jusqu'au portage conduisant au lac du Lapin (Rabbit Lake) ; mais au-delà de cet endroit le cyprès paraît être l'essence dominante, quoique le frêne, le gros bouleau et le sapin s'y rencontrent aussi." (7)

En allant vers l'est, il note que "toute cette partie de la contrée est couverte de beau bois mêlé, principalement les pentes qui inclinent vers le lac Au merisier (Birch Lake) qui sont très boisées de pin et autres bois de commerce. (8)

Quelques milles plus loin une grande rivière, la Shoshokwan se jette dans l'Outaouais. "Le terrain environnant, dit-il, est très plat et la riche croissance de gros bouleau, d'épinette rouge, de sapin, etc., indique un sol riche." (9) Il conclut: "Je ne suis pas prêt à dire que toute cette vaste étendue de 6,000 milles carrés soit ou ne soit pas propre à la culture ou bien boisée, mais je puis sûrement dire que plus de la moitié de cette étendue est comprise dans les limites de la meilleure région forestière produisant le plus beau pin que que l'on puisse maintenant trouver dans la

(6) Région de l'Outaouais.—Descriptions des cantons arpentés, p. 131.

(7) Ouvrage cité, p. 172.

(8) Ouvrage cité, p. 170.

(9) Ouvrage cité, p. 168.

“ province et que beaucoup de bonne terre cultivable y existe également.

“ Cette région étant située entre les 47e et 48e parallèles de latitude nord, et son altitude moyenne ne s'élevant pas à plus de 600 à 1,000 pieds au dessus du niveau de la mer, son climat quoiqu'un peu plus froid peut-être en hiver, ne peut cependant pas différer beaucoup des autres parties de la province; à la même latitude.

“ La vallée du lac St-Jean et la Gaspésie sont en moyenne de 60 à 100 milles, plus au nord que la vallée de l'Ottawa, entre le lac Barrière et la tête du lac Témiscamingue.” (10)

On me permettra d'ajouter quelques observations personnelles. Lorsque je traversai cette région dans l'été de 1911, je n'avais pas mission de faire une étude spéciale du sol, de la forêt et du climat de cette partie du pays, d'autant plus que, suivant simplement la route des canots, cette étude n'aurait pu embrasser qu'un champ bien peu étendu. J'ai cependant constaté qu'il y avait un peu partout de fort beaux morceaux de terre jaune et grise, très friable, riche, sans aucune roche; j'avoue bien que nous ne rencontrons pas là d'aussi grandes étendues de terre glaise que dans l'Abitibi; tout de même, du lac Victoria au lac Barrière, il y a le long de l'Outaouais une forte proportion de terre glaise, où le foin-sauvage pousse en abondance.

Les essais de culture que les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson et quelques sauvages ont fait ici et là ont toujours bien réussi. Les pommes de terre, les navets, les choux, les carottes, l'avoine y viennent très bien.

“ On cultive avec succès, dit Mons. Austin Bancroft, ingénieur de mines et professeur à l'Université McGill, (11) les pommes de terre et autres légumes au poste de la compagnie de la baie d'Hudson, sur le lac Waswanapi, situé sous la latitude 44° 36' à cent milles à peu près au nord du

(10) Ouvrage cité. p. 173-174.

(11) Géologie et ressources naturelles des bassins des rivières Harricana et Nottaway, par Austin Bancroft, 1912.

“ Transcontinental, et à une hauteur d'à peu près 680 pieds  
“ au-dessus de la mer. En 1911, on a fait les semences le der-  
“ nier jour du mois de mai, et aux derniers jours de septem-  
“ bre, on a récolté 180 minots d'excellentes pommes de terre  
“ qui n'avaient pas été du tout endommagées par les gelées.

“ Dans l'étendue de cette région, le défrichement devrait  
“ être encouragé tout d'abord dans le voisinage des plus  
“ grands lacs, où les variations quotidiennes de température  
“ sont moins grandes et où les plus faibles courants ont la  
chance de circuler librement.

“ A mesure que s'étendra le défrichement qui amènera  
“ nécessairement le drainage des marécages, et, que les  
“ champs seront labourés, ce qui ralentira la rapidité de la  
“ radiation nocturne, il y aura beaucoup moins à craindre  
“ la gelée, même dans le voisinage des terres basses ; pour ma-  
“ part, je crois que l'ancienne opinion plus ou moins répandue  
“ chez le peuple, que l'on avait de cette région et qui la  
“ faisait considérer comme la zone gelée du Nord, nous a  
“ conservé pour le présent ou pour l'avenir prochain un vé-  
“ ritable patrimoine dans lequel on pourra cultiver avec  
“ succès des pommes de terre, des navets et d'autres légu-  
“ mes, du foin, de l'avoine, de l'orge et du seigle.”

Notons que Mons. Bancroft parle ici de la région située  
au nord du Transcontinental et s'étendant jusqu'à la Baie  
James. Les observations qu'il fait sur cette partie de la  
province, peuvent s'appliquer avec raison à la partie qui en-  
toure le grand Lac Victoria, situé lui-même à 60 milles au  
sud du Transcontinental.

Quant à la végétation forestière quoique l'on ne voit  
point sur le cours supérieur de l'Outaouais ces immenses fo-  
rêts de pins qui entourent les lacs Kipawa, Seseganita et  
Birch, on y rencontre cependant de magnifiques touffes de  
cette riche essence.

L'épinette y est abondante et de belle avenue ; l'épinette  
blanche atteint des dimensions qui la rendent égale à la plus  
belle épinette des régions du centre et du sud ; le bois est  
sain, les arbres sont généralement sans branches jusqu'à une

ieds  
der-  
tem-  
erre  
s.  
rait  
luq  
ure  
la

era  
les  
la  
re  
au  
n-  
la  
a  
é-  
c  
i-  
e  
e  
a



Vue générale du Poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Grand Lac Victoria. A gauche, décharge de la rivière Ottawa dans le même lac.



grande hauteur. Dans les basses, le long des lacs et des rivières, c'est l'épinette noire qui domine; les arbres sont très longs et plantés, au point de s'entreteucher. Le pin qui est un peu dispersé pourra s'exploiter simultanément avec l'épinette et d'une manière profitable.

Le bouleau également est très abondant ; en certains endroits il occupe exclusivement tout le terrain.

Le cèdre est en assez grande quantité surtout dans la partie méridionale.

### COLONISATION ET INDUSTRIE

Cette région sera-t-elle un jour peuplée ? les champs de blé remplaceront-ils la forêt ? les bateaux à vapeur sillonnent-ils ces beaux lacs, au lieu des canots d'écarce ? Des villes naîtront-elles là où on ne voit aujourd'hui que des rassemblements passagers de wigwams ? Et pour pourquoi pas ?

Je crois que cette région pourra être colonisée avec succès et fera vivre une population nombreuse, aussitôt qu'elle sera reliée par un chemin de fer aux grands centres de commerce. Le Grand-Tronc a fait les cantons de l'Est, le chemin de fer du lac St-Jean a ouvert à l'agriculture les rives de ce beau lac, le Pacifique Canadien, avec ses divers embranchements a transformé le nord de Montréal, la vallée inférieure de l'Outaouais. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi de la vallée du Haut Outaouais, aussitôt qu'elle serait sillonnée par un chemin de fer ?

“ Le chemin de fer que je voudrais voir construire, disait Mgr Labelle en 1882, partirait de Montréal et irait jusqu'au lac Témiscamingue ; de là il pourrait se souder aux voies de l'Ouest ; de là encore, et ce serait le point le plus rapproché, l'on pourrait pousser un embranchement jusqu'à la Baie d'Hudson. Voilà pour l'Ouest. Du côté de l'Est, qui nous empêcherait de traverser les Laurentides pour arriver jusqu'à la région du lac St-Jean. Notre chemin trouverait là une descente jusqu'à Québec ; il pourrait en trouver encore une autre en deçà par le chemin de Piles à Trois-Rivières.

“ A partir du Lac St-Jean, le “ Grand Tronc ” des Laurentides pourrait suivre la rive est de la rivière Saguenay en inclinant vers le sud. . . .

“ Voilà l'idée, voilà le plan. Il est grand comme l'a venir de notre province. Un jour il sera réalisé ; les Laurentides auront leur Pacifique comme les provinces de l'Ontario et comme l'Ontario, et cette ligne nous donnera une telle force qu'on ne saurait la calculer, et qu'il n'y aura aucune puissance sur terre pour nous disputer l'empire de cette province de Québec, notre patrie.”

Les choses ont marché depuis 1882 ; ce qui, à cette époque, aurait pu sembler une utopie est en bonne voie de se réaliser. Avant longtemps les plans grandioses du curé Labelle seront un fait accompli.

Dans quelques mois le Transcontinental aura débouché à Québec ; voilà le “ Pacifique ” des plaines de l'Abitibi que rêvait Mgr Labelle.

A l'automne de 1914, le “ North Railway ” dont Mons. Clergue a entrepris la construction aura atteint la rivière Bell, de là, il descendra à Québec par la voie du Transcontinental. (12)

Le “ North Railway ” devra se rendre à Montréal. De la jonction de la rivière Bell, il suivra le cours de cette même rivière jusqu'à la hantennière du Lac Victoria, de là tournant un peu à l'Est il descendra vers le lac Kakebonga pour atteindre Mont-Laurier, St-Jérôme et Montréal.

Cette route aurait une longueur approximative de 541 milles de Rupert House à Montréal. A St-Jérôme, elle rencontrera le Canadien Nord, à 33 milles de Montréal, et à 191 milles de Québec.

Voilà le tronçon est du “ Grand-Tronc ” des Laurentides.

---

(12) Le tracé actuel de la Baie James à Québec, via la rivière Bell et le Transcontinental, donne une longueur de 649 milles, c'est-à-dire 339 milles de Québec à la rivière Bell, et 260 milles de la rivière Bell à Rupert House.

Du côté Ouest ce " Grand-Tronc " devra nécessairement envoyer une branche qui atteindra le lac Témiscamingue et viendra se souder à l'embranchement de Mattawa que le Pacifique est en frais de compléter en le poussant jusqu'à l'extrémité nord du lac Témiscamingue pour de là traverser la plaine centrale de l'Abitibi et atteindre le Transcontinental aux environs d'Amos.

Le " Grand Tronc Pacifique " au nord, le " Grand Tronc " des Laurentides traversant à 150 milles plus au sud les comtés Ottawa et Pontiac, quelle immense région sera ouverte par là même à la colonisation, quelles belles colonies pourront s'y développer sans crainte de se trouver à l'étroit de sitôt, j'ajonterai quelles magnifiques industries pourront s'établir sur les bords des grands lacs, le long de toutes les rivières si riches en pouvoirs hydrauliques ?

En effet, à la devise " Emparons-nous du sol " ajoutons cette autre devise qui en est le corollaire: "Emparons-nous de l'industrie !" A quoi bon étendre au loin nos défrichements si nous permettons aux étrangers de venir sur nos brisées recueillir le prix de nos efforts. Soyons colons pour conquérir, pionniers industriels pour conserver notre conquête." (13)

Nous avons dans cette région dont je viens d'esquisser l'histoire et l'aspect général les deux grandes sources de l'industrie canadienne: des pouvoirs d'eau puissants, une forêt encore vierge.

La forêt ne se trouve nulle part ailleurs aussi étendue, aussi riche ; or, la forêt dans la province de Québec, c'est notre richesse nationale. Sachons la conserver tout en l'exploitant, tout en cherchant à en tirer le plus riche moisson possible.

Depuis quelques années, le gouvernement de Québec a entrepris d'établir des réserves forestières dans les endroits jugés impropres à la culture ; une école de génie forestier a

---

(13) Errol Bouchette.—" Emparons-nous de l'industrie," p. 40.

été fondée ; les élèves qu'elle forme accomplissent un beau travail. Je voudrais voir un groupe de ces ingénieurs déterminer d'une manière définitive et aussitôt que possible la richesse de nos forêts du Haut Ottawa, et tout le profit que la province pourra en tirer.

Pendant trop longtemps on a fait un massacre impitoyable de nos plus belles essences forestières, le colon en laisse brûler de grandes étendues de terrain, le commerçant de bois en fermant l'œil sur des coupes plus ou moins belles ; aujourd'hui on semble se ressaisir. Le colon comprend qu'il est de son intérêt de faire une petite réserve forestière sur ses concessions, le commerçant qu'il est de son devoir d'observer des règlements justes et sages. Nous pouvons donc espérer que nous conserverons pour de longues années encore, nos richesses forestières, du moins dans les parties jugées incultes. L'industrie en bénéficiera, et ce sera pour le plus grand bien de tous, car "la conservation du sol et la prospérité des classes agricoles dans le Canada français sont intimement liées au développement, d'après une méthode vraiment nationale, des industries dont la région fournit les matières premières et particulièrement des industries forestières." (14)

C'est ce développement des grandes et des petites industries dans les régions de colonisation qui arrêtera l'émigration des nôtres à l'étranger, qui empêchera le peuple d'abandonner la campagne pour la ville.

Nos forêts de l'Ottawa pourront alimenter pendant de nombreuses années de grands moulins de pulpe ; le pin, l'épinette fourniront la matière première aux manufactures de boîtes, de portes, de châssis, etc. ; le bouleau qui s'emploie beaucoup aujourd'hui comme bois d'ébénisterie alimentera les fabriques de meubles. Les pouvoirs d'eau donneront la bouille blanche, la force électrique qui actionnera les moulins de laine, de toile, etc.

---

(14) " L'Indépendance économique du Canada-français,"—Errol Bouchette, p. 212.

n beau  
déter-  
ble la  
fit que

oltoy-  
n lals-  
erçant  
s llet-  
prend  
stière  
devoir  
done  
s en-  
s ju-  
ur le  
et la  
nçais  
mé-  
four-  
dus-  
dus-  
gra-  
ban-

e de  
l'é-  
res  
loie  
era  
la  
ou-

ou-



Poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Grand Lac Victoria.



Voilà autant d'industries qui se développeront concurremment avec l'agriculture dans cette région, et qui retiendront auprès de nous ceux de nos compatriotes qui ne se sentent pas la vocation de colon.

Gardons pour eux ces richesses, dirigeons-les de ce côté; en un mot "Emparons-nous du nord."

### EMPARONS-NOUS DU NORD !

"Le Nord, disait en 1882, l'abbé Proulx (15) le nord, voilà le champ ouvert à l'activité des Canadiens-Français. Eux seuls aimeront à y vivre. Les populations étrangères que l'immigration transatlantique vomit tous les ans par milliers sur nos bords, préféreront toujours se diriger vers les prairies de l'Ouest, où les premiers travaux de défrument sont moins pénibles. La vigueur de nos colons ne recule pas devant les arbres de la forêt, le climat leur est salutaire et leur tempérament est fait à la rigueur de nos climats. Sachons profiter du mouvement colonsateur qui agite le pays; que le gouvernement ouvre de bonnes voies de communication, même qu'il ne craigne pas de pousser des lignes de chemin de fer dans les régions de l'intérieur et avant longtemps, le surplus de notre population aura remonté le cours de toutes les rivières, échelonnant des établissements continus sur les rives du St-Maurice, de la Rouge, de la Lièvre, de la Gatineau et de l'Ottawa. Bientôt des colons courageux, après avoir pénétré dans la chaîne des Laurentides, parviendront aux larges plaines qui s'étendent le long de la hauteur des terres et fonderont une succession non interrompue de paroisses, depuis la vallée du lac St-Jean jusqu'aux rivages lointains du lac Temiscamingue."

Aussi Mons. Rameau, qui savait regarder de loin, et qui a porté des jugements si justes sur le développement futur de la race française en Amérique, disait-il en 1854 (16)

(16) E. Rameau.—La France aux colonies, p. 233.

(15) L'abbé Proulx.—Au lac Abitibi, p. 73.

“ Au premier abord les vastes régions désertes qui s’étendent au nord du St-Laurent, dans le haut bassin de l’Ot-tawa, et qui se prolongent au nord des grands lacs pour atteindre les immenses territoires du Nord-Ouest, semblent être des pays infertiles et glacés, qui se refusent à toute exploitation profitable. Il n’en est rien cependant, la limite où peut s’arrêter le travail débile de l’homme est encore bien plus reculée vers le nord, mais ces contrées froides et d’un abord difficile, couvertes de neige une partie de l’année ne séduisaient ni les émigrants européens, ni ceux des Etats-Unis ; ils préféraient les vastes plaines de l’Ouest avec leurs grandes voies navigables, leur climat tempéré et leur culture plus aisée. Ces émigrants d’ailleurs n’auraient été peu capables d’affronter cette rudesse du sol et de la température ; le peu d’entre eux qui se dirigent vers ces parages s’en déportent promptement et les quittent presque toujours pour descendre vers une zone plus chaude.

“ Ces immenses espaces semblent donc être destinés à l’expansion des Canadiens-français, et c’est là le théâtre que la Providence paraît avoir réservé à leur action. Là, pourront tranquillement s’étendre leurs enfants sans que de longtemps en core aucun étranger vienne se mêler à eux, et jusqu’aux limites de la culture possible, ils pourront se développer en paix, avec leur langue, leur caractère propre et toutes leurs habitudes.”

“ Dans ce temps là, comme le disait il y a près de quarante ans, un conférencier prophétique, la patrie canadienne restreinte au midi et au sud-ouest, s’étendra vers le nord, embrassant des espaces plus vastes que ceux qu’elle occupe aujourd’hui. Le nord sera le domaine, la force de notre nationalité.” (17)

Emparons-nous donc au plus tôt de notre immense nord pour y établir le plus possible de nos compatriotes. C’est là

---

(17) L’abbé Proulx.—Ouvrage cité, p. 74.

qu'est l'aisance, la fortune, l'avenir, le salut, car c'est là qu'est le territoire immense, riche, le plus à notre portée et qu'aucun changement, qu'aucune révolution politique ne pourra jamais sérieusement nous disputer.

IVANHOLE CARON, Ptre.

*Missionnaire-colonisateur.  
du Témiscamingue et de l'Abitibi.*





